
ICANN79 | Forum de la communauté – Mises à jour sur les développements géopolitiques, législatifs et règlementaires

Jeudi 7 mars 2024 – 1h15 à 2h30 SJU

ANDREA GLANDON :

Bonjour. Merci à tous de nous avoir rejoint. Nous allons commencer d'ici peu. La séance va commencer. Veuillez lancer l'enregistrement. L'enregistrement a commencé. Bonjour. Bienvenue à la réunion Mise à jour des développements géopolitiques, législatifs et règlementaires. Je m'appelle Andrea et je vais m'occuper de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendu à l'ICANN. Pendant la séance, les questions ou commentaires seront lus à haute voix uniquement s'ils sont fournis sur le format adéquat dans Zoom. Si vous souhaitez intervenir pendant la séance, les participants en salle utiliseront le micro en salle. Si vous êtes à distance, veuillez indiquer votre question ou commentaire dans la fenêtre Questions-réponses. L'interprétation pour cette séance inclura le français, l'espagnol, le chinois, l'arabe, le russe et le portugais. Veuillez indiquer votre nom pour la transcription ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une autre langue que l'anglais. Veuillez s'il vous plaît parler lentement et raisonnablement. Le chat privé n'est possible qu'entre membres du panel dans le format webinaire sur Zoom. Tout message envoyé entre un participant à un autre sera vu par le co-hôte et membre du panel. Merci de nous avoir rejoint pour cette séance et je

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

cède la parole à Veni Markovski de l'équipe Engagement et parties prenantes des OIG.

VENI MARKOVSKI :

Merci. J'aimerais rappeler à tous ceux qui sont susceptibles d'intervenir qu'il faut faire des pauses pour que les interprètes puissent interpréter et suivre ce que nous disons. Donc je parlais de pause entre un orateur et l'autre. Voilà l'ordre du jour qui est prévu pour cette réunion. Un effort collaboratif entre l'équipe de la participation des OIG et gouvernements qui analyse et suit les activités qui ont trait à la mission de l'ICANN. Nous travaillons en étroite coopération avec d'autres collègues tels que le département juridique qui sont ici dans la salle, l'équipe GSE, Octo, l'équipe de soutien politique de l'ICANN, la conformité et d'autres. Donc, les informations que nous présentons représentent les informations dont dispose notre département ainsi que d'autres.

Aujourd'hui, parmi nos membres, nous avons Elizabeth Olouch qui s'occupe des activités OIG, Becky McGilley qui est co-responsable des initiatives de sensibilisation SMSI+20, Eleanor Plexida qui s'occupe de développement mondial, une autre collègue qui est en ligne qui va s'occuper de la législation européenne, c'est bien ça? En tout cas, une partie. Et nous avons également notre collègue Alexey qui s'occupe des activités de l'ONU, mais il est là plutôt pour écouter. Il est en train de participer à une autre réunion de l'ONU en même temps.

Donc, mise à jour des activités actuelles des OIG dans le processus OIG. Suivez. Suivi de l'examen du SMSI+20 et du réseau de sensibilisation lié aux initiatives qui ont trait au SMSI+20. Sur ce, je vais céder la parole à Elizabeth.

ELIZABETH OULOCH :

Merci Veni. Bonjour à tous! Le Pacte numérique mondial (PNM) en est à une étape d'avant-projet. Les États membres, les observateurs et les parties prenantes ont récemment fourni des retours sur les thématiques et engagements-actions à entreprendre visant à renforcer la coopération ainsi que la mise en place d'un processus de suivi pour la mise en œuvre du PNM. La première série a donné lieu à un document autour d'éléments structurels possibles qui identifie des principes, plusieurs principes et engagements visant à renforcer la coopération numérique. La plupart des États ont insisté sur l'importance de ne pas faire double emploi avec d'autres processus qui existeraient. Il y a également eu des suggestions pour renforcer l'agenda de Tunis ainsi qu'un soutien vis à vis du FGI.

Par exemple, dans sa déclaration, l'UE a dit, et je cite, conformément à la déclaration sur l'avenir de l'Internet, le pacte devrait endosser le FGI comme plateforme clé pour la gouvernance de l'Internet, fin de citation. Le groupe africain, dans sa déclaration qui a été lue par le Botswana, dit et je cite, un Internet ouvert et sûr est essentiel pour combler la fracture numérique et la stratégie africaine plaide en faveur d'une gouvernance de l'Internet solide, fin de citation.

Il y a également eu des déclarations dans le segment de haut niveau au cours des consultations qui ont eu lieu en marge, et il y a une déclaration faite par une organisation technique, notamment les autorités de bureau d'enregistrement canadienne CIRA, qui a dit que les structures existantes telles que le FGI sont très bien placées pour amener toutes les parties prenantes autour d'un modèle multipartite. Nous ne soutenons pas l'introduction de nouveaux fora tels que celui du Forum de coopération proposé.

La deuxième série de cette consultation a eu lieu la semaine dernière. Certains des États membres, dans leurs interventions, ont suggéré que le Pacte numérique mondial devrait faire référence au modèle multipartite et à la communauté technique. Par exemple, dans la déclaration G77 plus la Chine, les représentants ont dit, dans la section du préambule, le groupe aimerait faire une référence au Sommet mondial sur la société de l'information, en particulier l'Agenda de Tunis et le plan d'action comme fondement pour aller de l'avant dans le Pacte numérique mondial.

Dans sa déclaration, les États-Unis ont dit que le Pacte numérique mondial devrait également faire explicitement référence à la communauté numérique comme partie prenante unique étant donné qu'elle fait partie des conversations depuis près de 20 ans. Les États-Unis ne soutiennent pas la mise en place de nouvelles institutions ou de processus qui font double emploi comme le Forum de coopération qui a été proposé.

Les soumissions écrites par rapport à l'avant-projet du PNM ont été soumises jusqu'au 8 mars. Une version préliminaire devrait être prête d'ici la mi-mars, suivie de consultations entre les États membres en avril et mai. L'ICANN va superviser l'avancée des travaux autour de l'avant-projet, la défense du modèle multipartite et fournira des mises à jour à la communauté ICANN dans un format que nous allons présenter par la suite dans cette présentation. Diapo suivante.

Rapide mise à jour sur d'autres développements au sein des Nations Unies. Comme Veni l'a dit, Alexey, mon collègue, est à l'ONU cette semaine. Il a suivi les travaux du groupe de travail à composition non limitée et également les travaux du comité ad hoc qui est en train de délibérer sur la Convention sur la cybercriminalité de l'ONU, qui n'avait pas conclu ses travaux prévus le 8 février. Il doit se retrouver plus tard, au printemps ou à l'été.

Les principaux points de divergence étaient les mesures liées à la procédure, les sauvegardes liées aux droits humains et un libellé n'a pas pu être convenu. Les États membres sont encore loin de l'adoption d'un texte d'une convention sur la cybercriminalité à l'ONU. Il n'est pas clair encore si les points de divergence pourront trouver un point d'entente ou si l'on pourra atteindre un consensus. De plus, on n'est pas certain que deux tiers des États membres vont voter pour soutenir ce projet de texte à l'avenir. On continue donc à regarder de près ce qui se suit de ce côté-là et nous maintiendrons la communauté informée des évolutions. Diapo suivante.

Quelques mises à jour du côté de l'IUT. Nous avons suivi des discussions pertinentes qui ont trait à la mission de l'ICANN. Le groupe de travail du Conseil de l'IUT, qui s'est réuni du 31 janvier au 1^{er} février, qui a parlé de thématiques potentielles pour les consultations ouvertes s'est mis d'accord sur deux thématiques. La première thématique a trait aux aspects liés au développement pour renforcer l'Internet, qui auront lieu en septembre 2024 et la prochaine aura lieu en octobre. Certaines des questions dans cette thématique incluent dans quelle mesure les processus multilatéraux, y compris et pas uniquement les processus ONU tels que le sommet du futur SMSI+20, qui pourrait se pencher sur les développements de l'Internet. Ensuite, comment promouvoir la coopération multipartite sur les questions de politiques publiques qui visent à renforcer le développement de l'Internet?

Deuxième thématique qui a trait au rôle des politiques publiques dans la promotion du multilinguisme sur l'Internet, qui va commencer en octobre jusqu'en janvier 2025. La consultation physique aura lieu pendant les réunions du groupe de travail du Conseil de l'IUT en 2025. L'ICANN pourra participer à ces consultations puisque toutes les parties prenantes peuvent participer et nous fourniront des hyperliens sur le site Web de notre communauté, si certains membres de la communauté veulent participer et contribuer à ce processus de consultation.

Ensuite, l'Assemblée mondiale de la normalisation des télécommunications 2024 aura lieu à New Delhi, en Inde, du 15 au 24 octobre 2024. Les groupes régionaux de l'UIT sont au beau milieu des

préparations de cette Assemblée mondiale et les priorités seront définies pour 2024. On peut s'attendre à certaines propositions, notamment par rapport à des résolutions proposées dans la deuxième partie de l'année.

On a d'abord la télécommunauté Asie-Pacifique, la CITEL, l'Union africaine des télécommunications qui toutes préparent cette Assemblée mondiale. Nous vous tiendrons informés de ces préparatifs dans les prochains mois. À vous, Elena.

ELENA PLEXIDA :

Merci Elizabeth. Bonjour à tous et à toutes. Alors sur ce volet, c'est-à-dire le point des évolutions législatives. Nous allons tenter d'être aussi bref que possible afin de permettre davantage de temps pour parler du SMSI. Alors un très bref aperçu des tendances internationales dans les champs politiques. Il y a des législations qui sont adoptées. Il y a notamment des points liés à la confidentialité. Il y a de plus en plus de volets législatifs à ce propos de par le monde. Rien de nouveau ici, mais bon, il faut évidemment en parler si l'on veut parler de tendances internationales.

Puis il y a la cybersécurité. Cette tendance a le vent en poupe. Il y a des mesures qui deviennent obligatoires et des obligations de signalement en cas d'incident. Et puis il y a également des obligations de localisation de service pour ce qui est des services essentiels. Dans certains cas, les opérateurs DNS sont considérés comme des entités essentielles ou ne sont pas nommés ainsi, mais incluses dans le champ d'application.

Dans l'Union européenne, les opérateurs de services racine sont exclus du champ d'application. Aux États-Unis, il y a une exception pour les entités DNS qui sont régies par l'IANA ou l'ICANN ou d'autres organes de ce genre. Nous ne savons pas s'il y a d'autres projets législatifs qui sont en cours d'adoption et qui pourraient toucher les opérateurs DNS. Mais nous évoquons cela car c'est un champ politique qu'il faut suivre.

Plus il y a une autre tendance la réglementation des contenus, ou plutôt les législations qui traitent des contenus en ligne et le rôle des services d'intermédiaire en la matière. Les opérateurs DNS font partie du champ d'application en tant qu'intermédiaire. C'est OK, ça a du sens. Tant que les opérateurs DNS sont protégés de responsabilités liées aux contenus publiés par d'autres personnes sur leurs services sans qu'il n'ait de contrôle sur ces contenus. Néanmoins, ce que nous constatons, c'est qu'il y a un manque de compréhension de ce que fait un opérateur de registre, un bureau d'enregistrement de ce que fait un résolveur et ce qu'ils peuvent faire ou ne peuvent pas faire pour ce qui est du contenu notamment. Alors il y a eu des affaires en Europe où des résolveurs ont été forcés de prendre des mesures. Donc il faut avoir connaissance de cette réalité et des différentes capacités et réalités techniques des opérateurs DNS.

Alors le NIS2. Il n'y a pas vraiment d'actualisation en réalité, car rien ne s'est produit depuis la dernière plénière. Tout le monde se concentre principalement sur l'article 28. Je veux vous rappeler que l'article 28 n'est qu'une petite composante d'un plus grand volet législatif traitant de la cybersécurité. L'INS2 inclut des obligations de signalement en

matière de cybersécurité pour les opérateurs DNS. Donc, ces mesures de cybersécurité et de ces obligations de signalement pour les opérateurs DNS devront faire l'objet d'un acte d'exécution. C'est une législation secondaire. Il y aura une consultation à ce propos et c'est à ce moment-là que la communauté pourra exprimer des retours.

Pour ce qui est des dispositions relatives à l'enregistrement des données, le CA a dit cette semaine, nous n'avons pas encore identifié des politiques ICANN à réviser et qui sont en lien avec l'INS2. Mais voilà, tout cela a trait au texte de la directive puisqu'il faudra attendre les actes d'exécution. Alors je vais pérorer un leitmotiv bien connu. Il faut prendre le temps et attendre de voir ce qui sera adopté.

Alors maintenant, le groupe de travail NIS est important. Il va falloir se coordonner sur l'article 28 et se concentrer sur la vérification. Il devrait y avoir des lignes directrices qui résulteront de cet axe de travail. Alors, nous avons un interlocuteur au GAC. C'est un des coprésidents et l'on va prendre en compte les projets de lignes directrices pour gérer ces requêtes urgentes. Il n'y a pas de disposition sur les requêtes urgentes dans le NIS2, mais l'on peut prévoir une réponse dans les 72 h, mais pas de requêtes urgentes. Néanmoins, les États membres peuvent aller au-delà de cette limite de 72 h.

Nous espérons que les États membres de l'UE mettront en œuvre le NIS2 de façon à respecter le modèle multipartite et son processus d'élaboration des politiques ou alors les lignes directrices résultant de la structure multipartite de gouvernance sur le plan international, aka

l'ICANN. Je vais donner la parole à Nora en ligne qui va nous faire un point. Nora. Avant de débiter, j'aimerais vous rappeler de parler doucement pour nos interprètes. Je sais que cela se produit toujours.

NORA MARI :

Merci Elena. Je vais vous faire un point relatif à une nouvelle législation de l'Union européenne, qui a déjà été évoquée lors de plénières géopolitiques. Il s'agit du règlement de l'UE sur les indications géographiques pour les vins, les spiritueux et les produits issus de l'agriculture. Comme je l'ai mentionné par le passé, la raison d'être de cette réglementation de ce règlement, c'est d'ajouter des protections supplémentaires pour les indications géographiques. Il s'agit de dispositions qui disposent de droits pour des produits spécifiques dont les qualités sont liées au terroir de production. Je pense à la feta, au prosecco ou au jambon de Parme notamment.

Donc le règlement introduit un certain nombre de protections. Il y a une disposition qui a directement trait aux indications géographiques dans les noms de domaine. La proposition initiale avait un champ d'application qui se limitait aux ccTLD. Pendant les négociations du champ d'application du règlement, l'on a évoqué s'il fallait inclure ou exclure les gTLD. A Hambourg, nous avons dit que le champ d'application allait inclure les gTLD.

Il y a un article qui a des dispositions sur l'imitation, l'invocation ou l'usurpation ou limitation de toute IG et ou toute pratique qui pourrait tromper le consommateur. Et cela peut s'étendre à tous les noms de

domaine, quel que soit leur lieu d'établissement du l'opérateur de registre pertinent. Ce règlement vient d'être adopté au Parlement européen. Il sera ensuite transposé, il ne sera pas transposé, il sera appliqué par les États membres. Merci Elena.

ELENA PLEXIDA :

Merci Nora. Elena au micro. C'est le dernier point sur ce volet législatif. Nous avons apporté des commentaires à un effort de l'Arabie Saoudite sur son infrastructure politique en matière de numérique. L'ICANN a évoqué des points sur le DNSSEC. Donc vous pouvez constater cela en ligne. Merci. Je donne la parole à Becky.

BECKY MCGILLEY :

Becky au micro Je suis Becky McGilley. Je suis directrice pour l'engagement et je vais parler des efforts de l'ICANN pour le SMSI+20. Je vais d'abord vous parler de ces planches, puis vous faire un point sur les projets et ensuite donner la parole à Veni qui va vous parler du réseau SMSI+20. Puis nous pourrons répondre à vos questions relatives au projet. Je vous passerai un micro ou vous pouvez les poser dans la boîte réservée à cela.

Alors un peu de contexte pour le SMSI. Donc cela a été évoqué en 1998, pour la première fois lors de l'Assemblée plénipotentiaire de l'UA, ce qui a donné lieu à une résolution des Nations Unies et à deux sommets, en 2003 à Genève, puis en 2005 en Tunisie. Ce qui a donné lieu au programme SMSI à Tunis, qui évoque les responsabilités et les rôles de toutes les parties prenantes dans le développement de l'Internet. Cela

a également donné lieu à la création du FGI, du Forum sur la gouvernance de l'Internet.

Lors de l'adoption de cet agenda à Tunis, les États membres se sont engagés au multipartisme de la gouvernance Internet et cela ensuite été mis à jour pendant l'examen du SMSI+10. Et il y a un renouvellement du mandat du FGI pour dix ans jusqu'en 2025. Désormais, il n'y a plus que 18 mois avant l'examen à 20 ans du SMSI. Cet examen aura lieu à New York, aux Nations Unies, à la fin de l'année 2025. Le processus du SMSI est particulièrement important pour ce qui est du développement de l'Internet et de sa gouvernance. Comme nous le savons, ce n'est pas un processus qui est isolé. D'autres processus qui ont lieu en 2024 et qui se poursuivront jusqu'à l'examen et qui d'ailleurs ont pris place les années précédentes également.

L'examen +20 est crucial. Je vais enfoncer une porte ouverte et dire que l'ICANN est particulièrement intéressé par ce processus. La communauté de l'ICANN. Cette semaine, nous en avons entendu parler avec les réunions du CA. Et les différentes organisations de soutien ou les comités consultatifs à Porto Rico. Évidemment, c'est une priorité pour l'ICANN. Le SMSI+20 est un des objectifs du PDG pour l'exercice fiscal 2024 et cela va être inclus dans nos objectifs stratégiques. Il y aura des jalons qui vont s'étaler au fil des prochaines années.

L'idée est d'avoir une stratégie de communication et d'engagement pour réagir à ce processus SMSI+20. L'idée est de préserver le modèle

de gouvernance multipartite de l'Internet et d'étendre le mandat du FGI.

En un sens, l'ICANN a deux casquettes au sein de ce projet. La première, c'est d'atteindre les objectifs liés à sa mission : garantir la sécurité, la stabilité et la résilience de l'Internet. La deuxième casquette, c'est de jouer le rôle de facilitateur en tant que membre du réseau de communication que Veni va maintenant évoquer.

Nous nous concentrons sur trois piliers de travail principaux. J'ai déjà mentionné le premier, c'est la coordination du réseau de communication et de coordonner les efforts de membres de la communauté affinitaire qui sont prêts à étayer cela. Plus il y a la coordination des flux de travaux, l'élaboration de plans de communication qui mettent en exergue l'incidence positive de la gouvernance multipartite de l'Internet. Alors je pense à des communications qui ciblent des parties prenantes spécifiques. Il y aura une page web avec des ressources qui seront mises en ligne après l'ICANN79. Il y aura également une boîte à outils avec des documents, des vidéos et plus. Puis il y a le pilier engagement. Nous avons des plans d'engagement spécifiques à des parties prenantes majeures. Il y aura également des événements de plan national, international et régional. Nous avons une équipe de projet dévouée, compétente, qui rassemble toutes les forces de notre organisation et qui sera déterminée à atteindre nos objectifs.

Il faut le noter, l'ICANN a participé à beaucoup d'événements menant à l'examen SMSI+20. Nous vous encourageons à communiquer avec vos gouvernements et les inviter à nous rejoindre à Kigali au mois de juin. Contactez votre représentant du GAC pour plus d'informations. Nous ferons en sorte que ces événements soient répercutés dans la newsletter et il y aura également une mise à jour de notre page web que nous allons lancer bientôt après l'ICANN79. Nous comptons sur les SO et les AC pour diffuser des informations, couvrir les événements, suivre de près ce qui se produit, car nous ne pouvons pas être partout tout le temps. Donc il faut nous tenir au courant également. Alors je vais maintenant donner la parole à Veni pour qu'elle nous donne un aperçu de notre réseau de communication.

VENI MARKOVSKI :

Merci Becky. En fait, vous avez déjà parlé de cette diapo en expliquant quel est le processus d'examen SMSI+20. Ici, l'idée, c'est qu'on avait besoin d'outils qui nous aideraient à voir comment expliquer aux États membres pourquoi ou plutôt quel devrait être le résultat attendu de ce processus d'examen du SMSI. D'abord, préserver le modèle multipartite de la gouvernance de l'Internet et étendre le mandat du FGI. Et je vais vous demander de passer à la diapo suivante, s'il vous plaît. Merci.

Certains d'entre vous en auront déjà entendu parler puisqu'on en parle depuis le début de cette conférence et on a parlé avec bon nombre de SO et AC par rapport à la mise en œuvre du réseau de sensibilisation

SMSI+20. Il s'agit d'un réseau pour l'échange d'informations dans le cadre du processus de révision SMSI+20.

Là, les questions clés ont été posées qui figurent à l'écran. Donc, les États membres et membres de la communauté sont invités à partager leur point de vue par rapport aux objectifs clés qui sont les nôtres. Les membres des AC et SO qui ont un intérêt particulier peuvent s'inscrire sur une liste de diffusion. Nous avons 172 qui sont membres de la ccNSO et il serait bon qu'on s'engage dans une conversation avec les gouvernements nationaux également, puisque l'idée dans la participation à ce réseau, c'est de travailler autour de la sensibilisation par rapport à l'importance du maintien du modèle multipartite dans la gouvernance de l'Internet. C'est ce sur quoi nous travaillons depuis 20 ans. Et également le rôle et souligner le rôle des communautés techniques. Et à cet égard, le FGI, c'est la seule plateforme, sous la houlette de l'ONU, qui réunit toutes les parties prenantes et permet à toutes les parties prenantes de participer sur un pied d'égalité.

Ensuite, il y a des webinaires, des événements qui ont été organisés, qui vont être organisés. On demandera aux SO et AC de participer. Et je tiens à insister là-dessus parce que j'ai parlé avec un certain nombre de personnes ici lors de cette réunion de l'ICANN, et avant cela. Et je leur disais que la meilleure manière de participer et de s'impliquer du côté de l'ICANN dans ce processus, c'est par mon intermédiaire ou l'intermédiaire de tous mes collègues dans l'équipe. Parce que moi, je sais à qui diriger votre question si jamais je n'avais pas de réponse à vous donner.

Donc n'hésitez pas à nous contacter parce qu'ainsi vous obtiendrez une réponse plus rapidement que si vous contactez une autre personne. Nous avons travaillé sur la gouvernance de l'Internet et nous travaillons avec les autres parties prenantes depuis longtemps maintenant. Donc nous avons une longue expérience, des connaissances, pour savoir comment procéder, voir comment peut-être reformuler des questions que vous souhaiteriez poser au gouvernement dans l'espace des OIG pour que vous puissiez obtenir les réponses que vous souhaitez.

Il y a beaucoup de choses qui ont lieu à l'ICANN en dehors du processus SMSI. Donc si vous contactez la mauvaise personne, peut-être que votre réponse tardera énormément à arriver. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir prendre contact avec notre équipe puisque nous sommes en contact direct avec les bons interlocuteurs.

Les membres du réseau et leur rôle. Leur rôle est de disséminer les informations, de suggérer des événements auxquels nous devrions participer. Et d'ailleurs, on vous a donné quelques exemples d'événements auxquels nous avons participé.

C'est important de le dire. Ce n'est pas une nouvelle structure au sein de l'ICANN, ce n'est pas un groupe de travail. L'idée n'est pas d'élaborer des déclarations ou des positions communes. Il s'agit simplement d'une plateforme de communication qui, d'après nous, et nous l'espérons, sera très utile pour la communauté ICANN. Ce réseau de sensibilisation, ce sera un forum de conversations importantes sur des questions qui ont trait à la mission de l'ICANN et, plus généralement,

qui ont trait à la gouvernance du modèle multipartite. Nous couvrons plusieurs événements et nous faisons rapport auprès de la communauté et nous vous demandons de bien vouloir contribuer également et participer à cette conversation.

Personnellement, je prends l'engagement publiquement à fournir des informations à chaque SO et AC, si vous le souhaitez, au conseil d'administration et au personnel, bref, à quiconque au sein de la communauté ICANN, que ce soit lors des réunions de l'ICANN ou en intersession. Il suffit que vous nous invitiez et nous serons ravis de vous voir en face à face, sur Zoom ou quel que soit le format.

Et j'aimerais réitérer ce que j'ai dit il y a un instant. Nous souhaitons vraiment travailler en partenariat avec les SO et AC parce que vous êtes essentiels pour contacter les représentants de vos gouvernements nationaux et vous êtes experts en la matière. Quelqu'un me demandait : Comment contacter les gestionnaires de ccTLD par l'intermédiaire de vos gouvernements?

Donc souscrivez à notre liste de diffusion où nous publions nos dernières informations. Il y a un code QR ici à l'écran. Il suffit d'aller sur go.icann.org/WSIS20. Vous pourrez souscrire à la liste de diffusion au bulletin d'information.

Et je vous parlais auparavant des événements auxquels nous allons participer. Il y a un événement qui a été mentionné pendant la séance publique. Je ne sais pas si le Brésil est là. Oui, vous êtes là. Il s'agit de

NetMundial+10. Jordan Carter en a également parlé. Cette réunion aura lieu les 29 et 30 avril à Sao Paulo, au Brésil. Et le slogan de cette réunion va être les défis mondiaux des gouvernements face au monde numérique et les membres de la liste de diffusion du FGI pourront partager les dernières informations à ce sujet. Bien entendu, vous en avez déjà parlé pendant le forum public, mais n'hésitez pas également à partager ces informations sur la liste de diffusion lorsque les gens auront l'occasion de lire de plus amples informations.

Ça, c'est un exemple clair de liste de diffusion qui peut nous donner des informations pour savoir à quoi s'attendre. Donc ce réseau, c'est peut-être un peu difficile de vous l'expliquer de manière théorique, mais je vous invite vivement à y participer, comme ça vous pourrez voir de vous-même de quoi il retourne. Je crois qu'il y a des questions en ligne. Il y a des micros dans la salle, donc je ne sais pas si on commence en ligne ou en salle. Je vois que quelqu'un s'est levé en salle pour se rapprocher du micro. Alors allez-y, Wolfgang. Ça marche? Oui, ça y est.

WOLFGANG KLEINWAECHTER : Je crois que c'est très encourageant de voir que l'ICANN s'engage dans toutes ses activités diplomatiques liées au monde numérique. Donc oui, tout ce qui concerne le SMSI+20, c'est très bien. Mais pour être honnête, dire que notre principale activité, c'est de s'engager avec les gouvernements nationaux et essayer de peser dans ce processus SMSI+20, je le comprends bien, mais je ne sais pas si c'est un bon avis parce qu'il y a 70 gouvernements qui ont souscrit à la Déclaration sur

l'avenir de l'Internet. Mais bien d'autres acteurs non étatiques ont probablement un problème s'ils engagent leur propre gouvernement.

Moi, j'ai participé au SMSI et à l'état des lieux 2003-2005 et ceux qui ont suivi. Et je voyais que la communauté technique a ses propres organisations. La société civile était coordonnée par le Congo, les entreprises par la Chambre internationale de commerce et on avait donc toutes ces organisations. Et il faut qu'on ait une voix claire et indépendante. C'est beaucoup plus efficace que si vous avez 200 déclarations des organisations de la société civile qui parlent à titre individuel. Donc, je pense que ce serait une excellente opportunité, en particulier pour l'ICANN et la communauté technique de revenir en arrière à ce que nous avions il y a dix ans avec un message unique. Et je crois que Tripti et Sally l'ont dit très clairement sur leur blog en réaction à la réunion ou plutôt au Bulletin d'information politique de l'ONU, en disant que la communauté technique avait été totalement laissée de côté. Si on agit seul, vous êtes, on est faible. Si on agit de manière collective, on est plus forts. Donc ça, ça s'applique à ce processus PNM, donc le Pacte numérique mondial, ainsi qu'au processus SMSI. On a besoin de déclarations unies conjointes. Et ça, c'est un mandat que je lance pour le groupe de travail.

VENI MARKOVSKI :

Excusez-moi, j'interviens pour dire qu'il faut vous limiter à deux minutes d'intervention, s'il vous plaît. Oui, je sais qu'il y a des gens qui ont posé des questions sur Zoom il y a longtemps. Il faudra les prendre en compte aussi.

JAHNAVI MUKUL : Bonjour. Jahnavi au micro. Je suis NextGen.

VENI MARKOVSKI : Excusez-moi, je crois qu'il y avait une question qu'on allait poser d'abord sur Zoom.

ANDREA GLANDON : Chris Disspain. Elena vient de dire qu'il y a un manque de compréhension par rapport à ce que font les bureaux d'enregistrement, etc. Êtes-vous d'accord pour dire qu'il en va de la responsabilité de l'ICANN de fournir l'éducation nécessaire? Et si c'est le cas, que fait l'ICANN pour éduquer spécifiquement et informer les législateurs de par le monde?

ELENA PLEXIDA : Merci, Chris, de cette question. J'ai dit et je vais le répéter. Nous nous rendons compte dans nos interactions avec les décideurs politiques et au-delà qu'il y a un manque de compréhension par rapport aux réalités techniques de tous les opérateurs DNS. Si vous voulez, par rapport à la question de savoir si nous considérons que c'est le rôle de l'ICANN d'expliquer, oui, effectivement, c'est le rôle de l'ICANN. Cela fait partie de notre charte d'engagement. Que faisons-nous? C'est notre pain quotidien. On explique comment les choses fonctionnent et on fait référence au travail de la communauté.

Cela étant dit, on pense que c'est un travail collectif. Il revient à tout un chacun d'expliquer comment fonctionnent les choses. C'est pourquoi j'ai dit auparavant que c'est une opportunité pour que la communauté l'explique.

JAHNAVI MUKUL :

Bonjour. Jahnavi au micro. Je fais partie du programme NextGen. J'ai une question similaire à celle de Wolfgang. L'un des plus grands succès de l'ICANN, c'est son modèle multipartite. En effet, ce système donne voix au chapitre à beaucoup de pans de la communauté Internet. Lors de vos délibérations avec le SMSI, mais aussi au vu des évolutions du PNM, eh bien, peut-on s'attendre à ce que les institutions internationales adopteront un modèle multipartite à l'instar de l'ICANN et mettront les communautés d'utilisateurs sur le même plan que les gouvernements? Car, pour l'instant, c'est un modèle multilatéral qui donne aux citoyens un espace d'observateur. Et c'est à peu près tout. Pensez-vous que l'ICANN peut avoir un rôle ou pensez-vous que l'ICANN pourrait avoir un rôle plus important dans le cadre d'un véritable modèle multipartite?

VENI MARKOVSKI :

C'est une question à laquelle on pourrait répondre pendant des heures. Très bonne question. Malheureusement, certains de ces processus se déroulent hors de l'ICANN. Il y a des règlements intérieurs qui ont été mis en place il y a des décennies de cela et ils ne vont pas changer simplement pour inclure la discussion sur la gouvernance d'Internet ou le SMSI. Mais comme Wolfgang l'a dit au sein du SMSI, il y avait

d'avantage de participation de la part d'autres parties prenantes, mais ce n'était pas le cas pendant l'examen du SMSI+10 qui a eu lieu aux Nations Unies en 2015. Je pense que la même chose va se produire en 2025. Cependant, cela va se produire en 2025, mais les débats ne débiteront pas avant les derniers mois de l'année 2025. D'ici là, il y a beaucoup d'événements, de réunions, de débats qui pourront avoir une incidence sur le SMSI et on les suit de près. On en a mentionné dans les présentations, sur le site web et nous continuerons à suivre tout cela, car dans une certaine mesure, les résultats du SMSI+20 dépendront de ce qui se produira cette année et l'année prochaine. Oui, nous fournissons des retours aux gouvernements. Il y a des points de situation réguliers aux missions des Nations Unies à New York et à Genève. Cette année, au mois de janvier, il y a eu un briefing adressé à plusieurs, à au moins une centaine d'États membres, ainsi qu'avec des représentants gouvernementaux. Y a-t-il une autre question en ligne?

ANDREA GLANDON :

De Mark. Il est difficile de suivre l'évolution du PNM de l'extérieur. L'ICANN peut-elle fournir des points de situation et la communauté entre les réunions afin que nous soyons conscients de ce qui se passe?

VENI MARKOVSKI :

Merci de cette question. De l'extérieur, je sais qu'il est difficile, mais de l'intérieur, c'est également difficile. En effet, l'ICANN a un rôle consultatif à l'ECOSOC des Nations Unies, mais les négociations du PNM se font à huis clos. Elles sont réservées aux États membres. Donc nous ferons de notre mieux pour fournir des informations dans la mesure du

possible. Nous espérons que cela soit possible. Si nous le pouvons, nous diffuserons ces informations dans la newsletter. Et nous aimerions que ceux qui le peuvent également partagent des informations par le biais de cette liste de courrier électronique. Merci.

PHILIPPE FOUQUART :

Je suis responsable de l'ISPCP. Mon nom est Philippe. Alors merci au nom de l'Unité constitutive d'avoir organisé cela. Alors il y a un certain nombre de membres de l'ISPCP qui se penchent sur des outils. Alors ils aimeraient être davantage soutenus dans leur implication avec les institutions internationales, notamment pour ce qui est de la défense du modèle multipartite. On parle également d'analyse de risque lors de nos discussions avec la CSG. Au-delà de lutter contre la reprise généralisée, je pense qu'il faut se pencher sur ce qui est en jeu pour toutes les composantes de la mission de l'ICANN. Et ça, je pense que ce serait tout aussi efficace pour lutter contre cette initiative.

VENI MARKOVSKI :

Je ne sais pas s'il y a un grand projet de clarification, mais si l'ICANN accomplit sa mission, si l'ICANN fait son travail, eh bien c'est tout simplement ce que l'on doit mettre en avant. N'oublions pas qu'il y a 182 membres du GAC, ce sont nos alliés. Ils savent ce que font l'ICANN. Nous espérons qu'ils communiquent avec leur ministère des Affaires étrangères afin qu'ils puissent envoyer des instructions claires aux Nations Unies sur ce point. N'oublions pas que la gouvernance Internet n'est qu'une petite composante du SMSI et de l'examen du SMSI+20. Le

SMSI est allé au-delà de simples considérations de l'ICANN depuis la transition IANA. On aborde beaucoup d'autres sujets.

ANDREA GLANDON :

Il y a une autre question en ligne d'Alejandro Pisanty. Alors je vais reprendre ce qu'a dit Wolfgang : Que peut-on faire de façon coordonnée entre l'organisation ICANN et les participants? Voyons si la nouvelle liste annoncée par Veni donne lieu à un effort plus cohérent.

VENI MARKOVSKI :

Merci. C'est plutôt une déclaration qu'une question. Alors vous pouvez rejoindre la newsletter et vous pouvez fournir des informations. Je sais que vous êtes un des anciens qui a servi sur le CA de l'ICANN. Vous pouvez vraiment nous fournir des informations et nous sommes ravis de recueillir des informations de véritables pionniers de l'Internet et des personnes qui y sont au SMSI depuis sa création.

CHRIS DISSPAIN :

Alors j'ai quelques points. J'espère que c'est un dialogue plutôt qu'une série de déclarations. Dans un premier temps, j'aimerais réagir à la réponse d'Elena. Oui, je suis d'accord. Je dirais qu'il incombe à la personne qui communique de bien faire passer son message. Si le message ne passe pas, ce n'est pas au destinataire du message de faire un effort, c'est à l'expéditeur du message de faire un effort. Nous sommes tous responsables du message que nous voulons faire passer. Alors nous sommes tous convenus du fait que le rôle d'un opérateur de registre, un bureau d'enregistrement, n'est pas clair. Et même si on

essaye de faire passer le message clairement, nous échouons et c'est notre responsabilité, votre responsabilité que d'améliorer cette communication et de faire davantage pour que le message soit limpide.

J'ai une deuxième question : Est-il possible de revenir sur la planche avec les trois boîtes? Voilà. J'aime bien le réseau de communication. Je trouve que c'est excellent. Mais ce que je ne vois pas, c'est ce qu'il y a d'autre. Je vois qu'il y a plusieurs boîtes. Il y a les réseaux sociaux, l'engagement, la communication, etc. Identifier les parties prenantes gouvernementales. Alors je ne sais pas si cela c'est l'ICANN qui va le faire ou s'il y a des choses qui vont tout simplement résulter naturellement des efforts du réseau de communication. J'avais une autre question dans la boîte à questions-réponses, mais moi je suis préoccupé. Je crains que l'ICANN ne fasse pas de déclaration pour le PNM. Mais c'est assez étrange de ne pas faire de déclaration pour le PNM. Il y a 1982 états membres au GAC. Ce sont nos alliés, vous le dites? Oui, la plupart, oui, ils savent parler à leur gouvernement. Je suis d'accord avec cela et nous espérons qu'ils le fassent. Mais l'espoir, ce n'est pas ce qui va nous sauver. L'ICANN doit être plus proactif et doit vraiment prendre les devants.

VENI MARKOVSKI :

Merci Chris. Il me semble que l'on a répondu à ta question sur la plateforme Zoom. Pas de problème, tu étais dans la queue. Tu n'as pas vu la réponse. Ce que vous voyez à l'écran, c'est ce que fait l'ICANN : Communication, engagement. Nous avons déjà débuté et nous n'avons pas attendu de l'annoncer pour le faire. Il y a des relations bilatérales

avec certains pays, notamment l'Inde et la Chine ces derniers mois. Et nous poursuivons la communication avec d'autres pays, l'année dernière notamment. Nous ne faisons pas nécessairement la promotion de ces échanges, car cela se produit parfois dans les capitales, parfois ailleurs. Néanmoins, la communauté est tenue au courant. Nous fournissons des rapports au GAC sur toutes les réunions bilatérales que nous organisons. Réunions bilatérales, gouvernementales, j'entends. Donc l'on publie des informations tous les deux mois sur la page web du GAC. Voulez-vous que je réponde à votre autre question?

CHRIS DISSPAIN :

Si c'est dans le chat, il n'y a pas de problème. Le volet éducationnel, on peut répondre à cela plus tard. Il y avait un autre point et je m'excuse de garder le micro pour moi. Nous faisons référence à la gouvernance Internet. Souvent, vous vous dites que c'est une petite composante du SMSI, mais ce que fait l'ICANN, ce n'est qu'une petite composante de la gouvernance Internet. Donc il ne faut pas que nous nous appropriions cette phrase, la gouvernance de l'Internet, car cela implique que nous en sommes responsables alors que nous ne sommes responsables que d'une petite composante de la gouvernance internet.

VENI MARKOVSKI :

Vous avez raison, nous ne parlons de rien qui va au-delà de notre mission. Les gouvernements le comprennent et je suis ravi de vous le dire. Lorsque nous avons fait un point de situation au gouvernement au mois de janvier, il y avait d'ailleurs Paul et Sam, les responsables du

programme IDN, qui parlaient au gouvernement et nous leur avons donné beaucoup d'informations aux gouvernements vis à vis de ce que fait l'Internet, comment l'ICANN fonctionne, comment nous œuvrons pour le multilinguisme. Et ça, les gouvernements en sont friands, évidemment. Nous avons montré que l'Internet est que le modèle de gouvernance Internet a permis de fournir de telles occasions aux citoyens du monde, comme les IDN, l'acceptation universelle, etc. Y a-t-il une autre question en ligne?

ANDREA GLANDON :

Oui. L'ICANN pourrait-elle avoir des retraites périodiques avec des législateurs et des décideurs politiques afin d'avoir un environnement informel pour collaborer avec la communauté Internet et DNS afin d'échanger et d'améliorer la compréhension de la politique Internet et, en fin de compte, de pouvoir surmonter les défis politiques et technologiques de notre époque?

VENI MARKOVSKI :

Oui, il y a des ateliers de renforcement de capacité pour les membres du GAC. Je pense que c'est là que pourraient intervenir des fonctionnaires.

JORGE CANCIO :

Merci Veni. Jorge Cancio, de la Suisse. Un point à propos des questions de gouvernance. Ça n'incombe pas nécessairement au personnel ou à l'organisation. Je pense que la communauté doit ouvrir les yeux et agir.

On peut nous aider. L'organisation peut nous aider, mais c'est la communauté qui doit faire la différence.

Pour ce qui est du PNM et du SMSI+20, et bien ils revêtent peut-être les atours d'un processus technique qui ne nous touche pas, mais ils vont avoir une incidence sur nous, peut-être pas demain, peut-être pas deux mois plus tard. Mais ces résolutions de l'Assemblée générale vont changer le paysage. La réalité de la gouvernance Internet change. C'est la raison pour laquelle nous avons de tels processus.

C'est pourquoi je vois les choses différemment. Préserver, étendre ne suffisent pas. Il faut avoir un récit positif quant à la façon dont le modèle multipartite pourra évoluer afin qu'il soit adapté à notre époque et qu'il puisse relever les défis de l'univers numérique. Une composante petite mais importante de ce modèle multipartite, c'est l'ICANN. Mais notre communauté ici a un rôle encore plus important. Elle doit vraiment ouvrir les yeux et s'engager dans ce processus. Il ne faut pas attendre que les gouvernements prennent des décisions à huis clos. Il s'agit pour nous, pour la communauté, de toquer à ses portes et d'agir. Voilà, moi je viens d'un gouvernement et je vous invite, vous la communauté, à agir, à vous impliquer. Il y a beaucoup d'occasions, de bonnes occasions, certaines plus faciles d'accès que d'autres. Je pense à NetMundial+10 qui est une occasion en or pour vous. Moi, je sais que c'est un peu improvisé. Tout va un peu vite, mais cela est fait dans le meilleur des esprits et c'est absolument opportun comme événement. Cela nous permet de faire la différence et d'apporter une contribution positive au développement du modèle multipartite. Et ça, il faut faire

passer le message à New York, à Genève et ailleurs. Merci de me donner la possibilité de dire cela. Au revoir.

VENI MARKOVSKI :

Merci Jorge. Vous parliez de toquer à une porte? Une porte ouverte, c'est ce qu'on dit dans mon pays et je suis en fait tout à fait d'accord avec vous. Je veux être sûr que les gens comprennent bien lorsqu'on parle du FGI et des changements, de l'implication, etc. L'ICANN, ce n'est pas le bon endroit pour en parler, mais il y a des panels de leadership du FGI par exemple, qui ont envoyé une lettre aux co-facilitateurs, envoyée au dernier président du groupe sur la gouvernance. Il y a l'IGF lui-même, il y a le groupe consultatif de l'IGF et il y a toute une série de personnes qui veulent faire en sorte que le FGI évolue, s'adapte et il y a beaucoup de séances proposées dans ce sens-là au FGI. Et c'est dans cette enceinte qu'on espère que tout le monde va participer et contribuer parce qu'ici on a commencé à parler de ces processus. Alors il est vrai qu'on peut avoir des idées ici, mais c'est là-bas qu'il faut les partager, ces idées nouvelles.

ANDREA GLANDON :

Anne Aikman-Scalese pose la question suivante. Apparemment, il y a une date butoir, le 8 mars, pour soumettre des commentaires sur les composantes structurelles du PNM. Est-ce qu'on peut les fournir ici au micro?

VENI MARKOVSKI : Oui. La date butoir a été mentionnée par Elisabeth dans sa présentation pour que tout un chacun puisse contribuer.

ELIZABETH OULOCH : La consultation est ouverte à quiconque pour faire une contribution sur le site web de l'ICANN. Nous avons une page sur les consultations ouvertes auxquelles l'ICANN participe pour certaines d'entre elles, notamment le questionnaire CSDD. Donc saisissez cette opportunité pour répondre au questionnaire. L'ICANN a fait une contribution l'année dernière dans le cadre de la consultation écrite par rapport au Pacte numérique mondial, où on a souligné un certain nombre de principes et on a donné le point de vue de l'ICANN. Donc, surtout, saisissez l'occasion de faire vos propres contributions.

VENI MARKOVSKI : Merci Elisabeth.

JORDAN CARTER : J'apprécie tout ce qui a été présenté comme volonté d'agir de l'ICANN et j'apprécie. Mais je crois que j'irais dans le sens de ce que disait Jorge pour dire que tout un chacun dans la communauté doit être actif. D'une manière générale, il faut faire plus, plus rapidement et ensemble. En effet, le pacte numérique mondial va fixer un cap pour la révision du SMSI. Donc n'attendons pas l'année prochaine. Non, ça commence l'année le mois prochain. Il y a un sentiment d'urgence.

Et en l'absence de l'ISOC qui jouerait un rôle de coordination, on doit aller au-delà de la coordination et de l'échange d'informations pour avoir peut-être une position commune et pouvoir plaider en faveur de cette position commune. Et pourquoi est-ce que l'ICANN ne prendrait pas les objectifs que vous affichez sur cette diapo pour plaider en faveur de cette approche? Si ce que vous voulez, c'est la participation de la communauté, alors je dirais que moi, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de personnes qui partagent le même sentiment que moi, c'est-à-dire qu'il faut faire plus.

ANDREA GLANDON :

Un commentaire de Kavouss sur le chat. La gouvernance de l'Internet lancée par l'Europe en 2005 vise à combler le grand fossé entre la composante multipartite et les défenseurs du système multilatéral.

JIM PRENDERGAST :

Jordan vient de dire ce que je viens de dire à l'instant. Il faut être beaucoup plus audacieux que ce que vous nous avez montré sur les diapos. Peut-être que la coordination va jouer un rôle. Oui, d'accord. Mais personne ne peut défendre mieux l'ICANN que l'ICANN lui-même. Et moi, parmi tant d'autres, j'ai contribué au Pacte numérique mondial. Alors il a été question d'une contribution de l'ICANN par rapport au Pacte numérique mondial. Moi, je l'ai cherché partout, je ne l'ai pas trouvé. Est-ce que vous pourriez me la fournir? Donc l'ICANN a contribué l'année dernière. Oui, d'accord, mais pas à titre personnel. Donc oui, on peut raconter ce que fait l'ICANN. Mais qui mieux que l'ICANN pour raconter ce que fait l'ICANN?

VENI MARKOVSKI :

Oui, je voulais répondre. Je pense qu'on n'a pas besoin que quelqu'un défende l'ICANN. Personne n'est en train d'attaquer l'ICANN. Non, on est dans une situation très différente aujourd'hui qu'en 2015 lors du SMSI+10. Mais je comprends bien. Je prends note de ce que vous dites et par rapport au pacte numérique mondial. En fait, il y a eu une question en ligne et je n'y ai pas répondu pour gagner du temps, mais je vais le faire maintenant. Et il y a eu une question posée également dans ce sens par Chris Disspain.

Et la réponse qui a été donnée sur Zoom, c'est que, avec les gouvernements à New York et à Genève en général, et on a fait cela en coopération avec l'IUT lors d'une séance organisée par le Guatemala à New York. Et on a vu qu'un certain nombre de pays ont utilisé les informations que nous avons fournies. Et étant donné qu'il s'agit d'un processus intergouvernemental, je parle ici du Pacte numérique mondial. Et la communauté a été explicitement exclue par le Secrétaire général puisqu'il a dit qu'il y avait trois parties prenantes : la société civile, les gouvernements. Donc, nous avons décidé de ne pas envoyer une contribution formelle. Nous avons parlé à un certain nombre de gouvernements et ensuite, il y a eu une réunion d'examen approfondi l'année dernière sur le Pacte numérique mondial. Et pour cela, nous avons envoyé une contribution écrite qui est en ligne l'année dernière et qui reflète nos points de vue sur les principaux principes qui sous-tendent le Pacte numérique mondial et notre principale mission, connecter les non-connectés. Et nous avons publié deux blogs sur le

pacte numérique mondial. D'abord, un premier blog numéro cinq, me semble-t-il, par rapport au Pacte numérique mondial et un autre, un communiqué APNIC aux alentours du mois d'août.

JIM PRENDERGAST : Alors vous avez évoqué un effort très louable pour faire participer la communauté, que ce soit pour défendre l'ICANN ou plaider et promouvoir ce que fait l'ICANN. D'accord, mais il faut parler plus fort.

VENI MARKOVSKI : Merci. Est-ce qu'on a quelque chose en ligne?

ANDREA GLANDON : Oui, je veux lire la déclaration de Davos. La gouvernance de l'Internet a été lancée par l'Europe en 2005 pour combler le grand fossé entre la composante multipartite et les défenseurs du système multilatéral. Lors du FGI et ou au niveau du FGI, est-ce que l'ICANN a progressé dans ce sens-là?

VENI MARKOVSKI : C'est au FGI de répondre.

PAUL WILSON : Paul Wilson. Je parle à titre personnel. Là, on parle de ce modèle tripartite avec les gouvernements, la société civile et le secteur commercial, qui est différent de notre modèle multipartite avec la communauté technique. Et donc dans ce modèle tripartite, la

communauté technique est absorbée par la société civile. Et là, je m'y oppose parce que l'Internet qui nous préoccupe est très différent, très franchement, de celui qui préoccupe la société civile, avec plusieurs aspects spécifiques et beaucoup de problèmes qui devraient être source de préoccupation pour beaucoup de personnes.

Nous sommes donc là. Je pense que nous avons un argument de poids à défendre et il faudrait y répondre, non pas en insistant une fois encore sur le modèle FGI, mais sur l'évolution et essayer de se distinguer en termes d'objectifs dans notre travail et d'intérêt de notre travail qui est fondamentalement différent. Nous, à l'ICANN, nous sommes fondamentalement différents. Nous représentons toute une série d'activités et d'expériences qui sont fondamentales pour l'Internet de tous. Nous représentons l'expérience et nous avons une expérience qui va dans l'intérêt de tous. Nous avons une neutralité qui est d'intérêt pour tous et à cet égard, on ne devrait pas prétendre que nous opérons sur un pied d'égalité parce que, à bien des égards, nous n'opérons pas sur un pied d'égalité. Et je pense qu'il est grand temps de le reconnaître. En fait, si on n'agit pas sur un pied d'égalité, ce n'est pas pour dire qu'il y en a qui sont supérieurs à d'autres. Non, mais c'est simplement que voilà la manière dont est articulée la communauté technique. Et donc tout ça pour dire comment participer à cette structure tripartite. Et si on fait bien les choses, ça pourrait nous aider à parvenir à une bien plus grande unité au sein de cette organisation et d'autres. Et ça, ça pourrait garantir le succès de ce processus à venir.

VENI MARKOVSKI :

Oui, nous parvenons à la fin de cette conversation. Il ne nous reste plus que deux minutes. Il y a encore trois personnes qui souhaitent intervenir. Chris, vous serez le dernier et nous n'aurons pas le temps, malheureusement, de prendre plus de questions en ligne. Parce que ça voudrait dire que les gens qui sont ici en salle ne pourraient pas intervenir. Nigel, est-ce que vous voulez intervenir?

NIGEL HICKSON :

Oui, je pensais que la séance était plus longue. Excusez-moi, je me suis trompé. Nigel Hickson au micro, gouvernement du Royaume-Uni. Tout à fait d'accord avec ce que beaucoup de personnes ont dit. Je pense que le maître mot, c'est l'engagement. Et le temps pour l'échange d'informations est révolu. L'éducation, oui, c'est bien beau, mais dans une situation où vous avez des négociations en cours à l'ONU, c'est finalement l'engagement qui fait la différence. Et l'engagement, c'est par exemple écrire une lettre dès ce soir pour peser dans la conversation. Toute la communauté, comme on l'a dit, doit s'engager et s'engager à NetMundial. Participer à NetMundial, ça montrerait que la communauté technique a une voix et parle d'une seule voix. Participer également à la réunion CST, des commissions de la science et de la technologie au service du développement des Nations Unies au mois de mai. Engagez-vous dans ce processus et montrez ce que la communauté technique fait et pourquoi l'engagement est si important. Et il ne s'agit pas simplement de gouvernance Internet, de la gouvernance, de l'Internet, mais également de la gouvernance sur Internet et l'exemple qu'on peut donner, les noms de domaines

internationalisés, l'acceptation universelle, tout ça, ça permet aux gens de se connecter et il faut pouvoir le montrer.

VENI MARKOVSKI :

Merci Nigel. Il y avait des applaudissements, mais ils ont été bien entendus et captés par les micros. Alors rien de ce qui a été dit ne va à l'encontre de ce que nous évoquions alors. Le forum de haut niveau du mois de mai a été évoqué dans l'une des diapos que nous avons montrées. Nous avons l'intention de participer à chaque fois que nous le pouvons afin d'alimenter les débats. Je dois dire, Nigel, néanmoins que l'engagement et l'échange d'informations ne vont pas de pair. En fait, je pense qu'ils vont de pair et je pense que nous ne parlons jamais d'éducation lorsqu'on parle aux gouvernements. Ils n'ont pas besoin d'être éduqués car ils ont eux-mêmes des experts parmi leurs rangs. Néanmoins, l'information que nous fournissons est factuelle, neutre, et il importe pour les gouvernements de comprendre ce que fait l'ICANN, ce que font les autres organisations de l'Internet, afin que lorsque, à huis clos, des questions liées à l'ICANN sont évoquées, et bien, elles ne mènent pas à des conséquences inattendues.

MICHAELA NAKAYAMA SHAPIRO : Michaela au micro, un membre du NCSG.0 Alors merci des présentations. J'ai une question pratique. Alors je suis curieuse des activités que vous mentionnez, les webinaires, les ressources, etc. Cela a déjà été créé par l'équipe et ce sera diffusé et partagé pour la communauté. Et nous, nous aimerions contribuer et mon organisation aimerait contribuer et apporter sa pierre à l'édifice si vous y êtes

disposés. Par ailleurs, j'aimerais bien savoir comment ces ressources sont élaborées et j'aimerais qu'il y ait davantage de prise en compte du modèle multipartite lorsque nous évoquons tout cela. Je pense que l'on pourrait un peu revenir aux fondements de l'Internet. Et pourquoi pas? Ces fondements sont cruciaux. Il y a beaucoup d'organisations qui font un excellent travail, notamment mon organisation, et nous sommes ravis d'apporter des contributions. Mais je veux remercier également la bonne présentation de Demi au ccNSO sur les valeurs principales de l'Internet. Merci.

VENI MARKOVSKI :

Alors la newsletter diffuse des informations. Il y a également un document sur le SMSI+20 qui a été publié il y a un an à peu près sur la page web, qui est publié sur la page web de l'ICANN. J'invite tout le monde à le lire, pas parce que je l'ai écrit, mais parce qu'il explique un peu ce qui a été déjà évoqué et donc j'aimerais qu'il y ait davantage de personnes qui rejoignent cette newsletter et qui également diffusent des informations. Car plus il y a de monde à diffuser des informations, plus cela est enrichissant. Il ne faut pas que ce soit une communication unilatérale où l'ICANN diffuse des informations et tout le monde les accepte. À mon avis, il vaut mieux avoir des centaines de voix différentes qui parlent sur le même sujet, car il y a des perspectives qui diffèrent. L'ICANN a une mission très bien définie. On ne va pas parler de contenu, évidemment. Je pense que la communauté, elle sait ce que l'on doit faire et elle ne s'attend pas à ce que l'on fasse plus. Merci.

CHRIS DISSPAIN :

Alors j'ai trois points. Vous dites que nous n'en avons pas parlé de contenu. Non, nous n'allons pas parler de contenu, mais on devrait parler du fait que l'on n'en parle pas et on doit dire clairement que ce n'est pas notre attribution, car beaucoup pensent qu'on devrait le traiter. Puis on dit qu'on n'est pas là pour parler du FGI. Mais lorsque le FGI a commencé, l'ICANN était impliqué profondément dans tous les processus du FGI, car nous pouvions y aller et expliquer ce que nous faisons et l'ICANN était à l'ordre du jour du FGI. Pendant de nombreuses années, nous avons financé le FGI pendant de nombreuses années également. Donc je pense que nous devrions parler de ce que fait le FGI et je veux rebondir sur ce qu'a dit Paul. Il faut apporter des suggestions quant à l'amélioration du FGI. À mon avis, c'est une bonne enceinte pour parler du FGI, de parler de notre position vis à vis du FGI.

Je pense que je vais te paraphraser, mais lorsque tu dis que personne ne menace l'ICANN à part un acteur étatique peut-être, si c'est la position de l'ICANN et si vous pensez que c'est une vérité, eh bien pourquoi est-ce qu'on s'embête avec tout cela? Donc nous, nous pensons qu'il y a une menace qui pèse sur l'ICANN, c'est l'exclusion de la communauté technique par le biais du PNM. Et nous sommes également menacés par des législations de l'Union européenne sur le vin, le fromage et les spiritueux. Bon, je ne vais même pas commencer sur ce sujet, mais bon, si vous ne pensez pas que l'ICANN est menacé, et bien on pourrait faire autre chose tout simplement.

VENI MARKOVSKI :

Merci. Oui, c'est un point important effectivement. Alors dans le cadre des débats actuels, notamment sur le groupe ouvert sur la cybersécurité. Ma femme me rappelle toujours que l'anglais n'est pas ma langue maternelle, ni même une deuxième, une troisième ou une quatrième langue. Donc je dois faire attention aux mots que j'utilise. Et si j'ai dit des choses qui ne semblent pas adéquates, il faut peut-être me le signaler car ce n'est peut-être pas ce que je voulais dire.

Alors à propos du FGI, oui, tout le monde ici, y compris ceux qui ont été impliqués avec le SMSI et le FGI depuis le début, Wolfgang ou moi-même, eh bien tous ceux-ci pensent peut-être différentes choses à propos du FGI, mais à moins qu'il y ait une session consacrée à ce sujet, et ça, c'est la communauté de le décider. Pour nous en tant qu'organisation, lorsque nous participons à cette enceinte, eh bien, nous sommes prudents lorsque nous parlons de la mission de l'ICANN. Alors, nos ateliers au FGI ont trait aux noms de domaine internationaux, aux gTLD ou au WHOIS, ou tout ce qui a trait à cela.

Mais nous sommes ouverts aux suggestions. Le réseau de communication a été conçu dans ce but. Nous pouvons recueillir des idées auxquelles nous n'avions pas pensé. Je pense que pour ce qui est du GE, de l'engagement international, nous voulons utiliser les idées et les informations. Ce sont nos ressources, notamment pour ce qui est des processus SMSI. Mais bon, nous suivons ces processus. Nous avons les ressources pour vous tenir informés, mais nous ne pouvons rien faire sans l'aide de la communauté pour mieux comprendre le processus de la GNSO et des autres organes. Et il faut comprendre également la façon

dont tout cela interagit, notamment pour ce qui est du PNM, alors pour le hub du FGI plutôt.

Pour le PNM, il n'y a pas que cela. Je pense que nous avons l'intention de créer un forum. Il y a l'intention de créer un forum multilatéral, car s'il y a un organe qui est créé sous les auspices des Nations Unies cette année, l'année prochaine, lorsque les négociations du SMSI prendront place, et bien les États membres pourront dire : Nous avons déjà un autre organe avec tous les États membres, nous n'avons pas besoin du FGI. Ça signifie que d'autres personnes ne pourront pas y participer, car le règlement ne permet pas de garantir la participation d'autres entités ou d'entités autres que des États membres.

Donc c'est un équilibre très compliqué à ménager. Nous tentons vraiment de faire ça le plus adéquatement possible, tout en étant conscient que nous n'avons que des méthodes de participation assez limitées.

Merci beaucoup. Merci beaucoup d'être resté dix minutes de plus. Nous sommes à votre disposition. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]